

Covid-19: fermer les écoles en "dernier recours", recommande le Conseil scientifique

Paris, 16 mars 2021 (AFP) -

Le Conseil scientifique recommande de ne fermer les écoles qu'en "dernier recours", en préconisant dans un nouvel avis une "stratégie précoce" et "régionale" pour freiner l'épidémie de Covid-19 et la saturation des services hospitaliers.

"La fermeture d'écoles apparaît comme une mesure sanitaire extrême de dernier recours, dès lors que des protocoles sanitaires efficaces existent", écrivent les membres du Conseil scientifique, qui soulignent "l'impact très négatif de la déscolarisation sur l'apprentissage, et même peut-être irrattrapable pour les enfants issus de familles défavorisées ou en situation précaire".

"En cas de situation sanitaire critique, la présence au collège et au lycée peut être graduée" et alternée, ajoute l'instance, dont une délégation est reçue mardi en fin de journée par Emmanuel Macron.

En revanche, le Conseil scientifique juge la "situation insatisfaisante en milieu professionnel", et plaide pour "une tentative de durcissement" des "protocoles sanitaires, et des moyens dédiés à leur respect et à leur contrôle effectif, en particulier lors des repas".

Son avis a été remis jeudi dernier au gouvernement, qui ne l'a pas encore rendu public, mais qui a été partagé sur les réseaux sociaux.

Après avoir plaidé en vain fin janvier pour un confinement strict de quatre semaines, l'instance, créée par le gouvernement pour le guider dans la crise sanitaire, considère que "la menace que font peser les variants sur la dynamique épidémique reste très présente".

En tablant sur 300.000 doses de vaccin injectées chaque jour à partir du 1er avril, mais "sans réductions supplémentaires des taux de transmission et avec l'effet des variants, on peut s'attendre à observer un pic d'hospitalisations supérieur à celui de mars 2020", relève le Conseil scientifique notamment, en se basant sur les modélisations de l'Institut Pasteur.

Dans ce contexte, il privilégie "une stratégie précoce, régionale, ajustée et ciblée", mais juge "primordial que la gestion régionale de l'épidémie soit extrêmement réactive et dans l'anticipation" et prévient que cette stratégie est "difficilement tenable en cas de flambée épidémique dans plusieurs régions françaises".

"Par rapport à l'approche attentiste, des mesures précoces permettent de minimiser le pic épidémique et le nombre cumulé d'hospitalisations et de décès" et "les mesures pourront également être levées plus rapidement conduisant à un impact économique moindre", insiste l'instance présidée par Jean-François Delfraissy.

D'un autre côté, "une telle stratégie peut permettre également d'envisager, dans les territoires à taux de transmission du virus très bas, un allègement progressif des mesures restrictives les plus strictes", note le Conseil scientifique, qui range dans la catégorie "à risque peu élevé" les "lieux culturels y compris cinémas et théâtres".

arb/abb/may/nm

Afp le 16 mars 21 à 17 19.

